

08 sep 2016 -13:41

Appartient à [Conseil des ministres du 8 septembre 2016](#)

Contrat de performance énergétique, d'entretien et de confort des bâtiments Fedimmo en Wallonie et à Bruxelles

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de décision d'attribution du marché public relatif au contrat de performance énergétique, d'entretien et de confort pour onze bâtiments Fedimmo en Wallonie et deux à Bruxelles.

Le Conseil des ministres a donné son accord sur la proposition de décision d'attribution proposée, qui résulte d'une procédure négociée avec publicité. Le marché concerne l'exécution d'études et de travaux ainsi que la prestation de services techniques afin de satisfaire aux exigences du projet dans les différents bâtiments Fedimmo.

Les prestations à fournir et afférentes aux exigences imposées du projet sont notamment :

- la mise en oeuvre de mesures d'économie d'énergie
- la réalisation de l'économie garantie
- la garantie de la satisfaction relative au confort des occupants
- l'entretien préventif et curatif des éléments
- la formation du personnel du pouvoir adjudicateur et des occupants
- le suivi de la consommation d'énergie
- communiquer au pouvoir adjudicateur et soumettre à son approbation les informations exigées concernant les activités

La proposition de décision approuvée par le gouvernement impose à la Régie des bâtiments, ainsi qu'aux divers services publics fédéraux, et ce dans le cadre de leurs responsabilisation à l'égard de leurs dépenses, de mettre en oeuvre des mesures et des procédures en vue de diminuer les consommations d'énergie et d'eau de même que leurs impacts sur l'environnement. Cette diminution de consommation énergétique s'inscrit dans le cadre de la décision du Conseil des ministres du 23 octobre 2008 qui fixe un objectif de réduction de 22% des émissions de CO².

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments

rue de la Loi 2

1000 Bruxelles

Belgique

<http://www.jambon.belgium.be>